

LA PÊCHE EN MER A NOUMÉA (LIGNES)

par E. POSTEL

La pêche en Nouvelle-Calédonie a déjà fait l'objet de plusieurs études, dont celles de LEGAND (1950 et 1952) doivent être considérées comme fondamentales. Complétées par les travaux de la Commission du Pacifique Sud et par une récente publication de PÉLERIN (1962), elles constituent la meilleure mise au point sur l'état actuel de nos connaissances et font part de vues judicieuses sur un éventuel développement des industries maritimes dans cette partie du Globe. Cependant, étant donné l'ampleur du sujet auquel elles se sont confrontées, elles restent le plus souvent sur le plan des généralités.

Grâce à la Commission de Coopération technique en Afrique (CCTA) qui a financé mon voyage (1), à l'Office de la Recherche Scientifique et Technique Outre-Mer (ORSTOM) qui a assuré mon séjour en Nouvelle-Calédonie, à la Fondation SINGER-POLIGNAC qui m'a procuré les moyens de travail, j'ai pu, pendant une quinzaine de jours (juin 1962), m'intéresser aux aspects techniques du problème « Pêche » à Nouméa, et préciser ainsi quelques notions encore vagues en dehors du cercle restreint de professionnels

Le jour, le jour à MM. B... et T... amateurs et pêcheurs

faitement au courant de ce qui touche à l'exploitation du lagon, de nombreuses indications confirmées en partie par quelques sorties en mer effec-

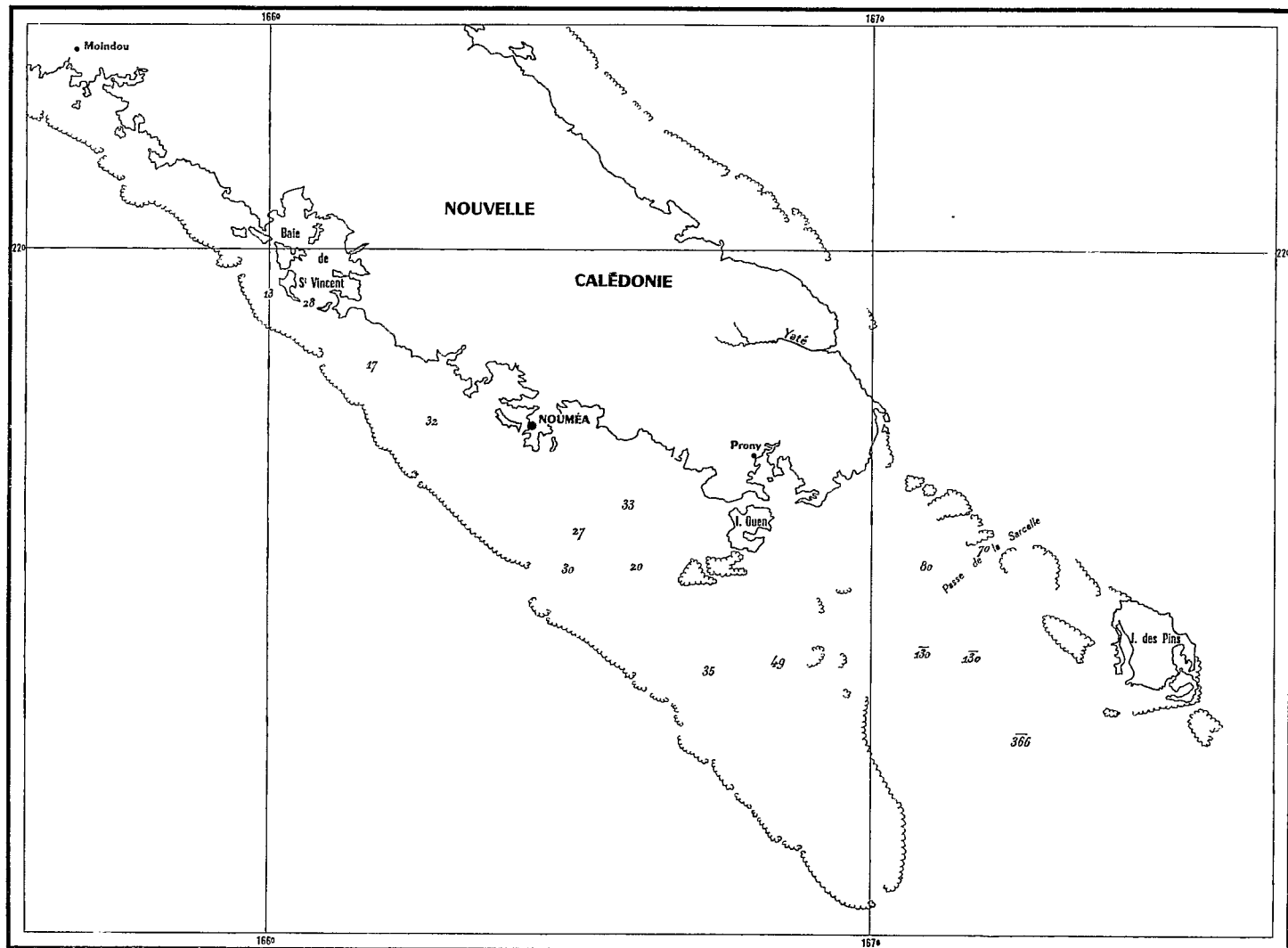


FIG. 1. — RÉGIONS FRÉQUENTÉES PAR LES PÊCHEURS ARTISANAUX AU DÉPART DE NOUMÉA.

15 à 30 chevaux. Ces cotres sont munis de viviers d'une capacité de 2 à 4 m³, dans lesquels on entrepose les poissons vivants. Une glacière complète l'installation et permet de recueillir les individus qui n'ont pas survécu aux opérations de pêche, ou ceux qui donnent des signes de fatigue en cours de conservation (1).

L'équipage des cotres est en général composé de deux hommes, parfois chez les Canaques et les Métis, du mari et de sa femme.

Les lieux de pêche sont confinés au lagon et s'étendent, du nord au sud, de Moindou à l'île des Pins. Il n'est pas inutile de rappeler à ce sujet que la largeur du lagon dépasse par endroit 25 km, et que sa profondeur, qui n'excède guère une trentaine de mètres au nord de Nouméa, atteint au sud, au-delà de l'île Uen, des valeurs de l'ordre de 120 à 150 m.

La durée des sorties varie de 2 à 5 jours. L'adoption du gaz butane a beaucoup amélioré les conditions de vie à bord.

Les opérations de pêche commencent par la capture de l'appât, théoriquement faite à l'épervier, le plus souvent possible à la dynamite. On s'est beaucoup ému de cet état de chose. Si le dynamitage a lieu à proximité d'un *pinacle* (édifice madréporique doté localement du nom beaucoup plus expressif de patate), il est indubitablement néfaste en raison des perturbations (démolitions mécaniques) qu'il apporte dans le milieu. S'il a lieu en pleine eau, sur plage ou sur herbier, ses effets ne sont pas catastrophiques. Comme on ne pourra vraisemblablement jamais y remédier, le plus sage serait de demander aux pêcheurs de le limiter à ces trois derniers cas. Les espèces les plus appréciées sont d'ailleurs des espèces de pleine eau (Sardines, Maquereaux, *Caesio*, etc...), ou de plage et d'herbier (Blancs, Picots, Prêtres, Baleiniers, etc...) (2).

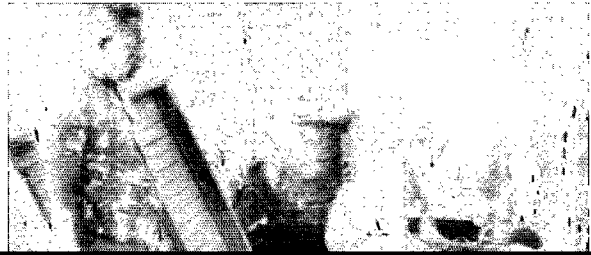
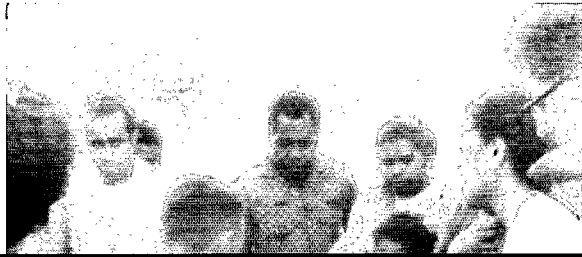
Son stock d'appât constitué, parfois salé, parfois mis en réserve en glacière, le bateau gagne les lieux de pêche proprement dits, strictement localisés



FIG. 2. — LE « MOGADOR » AU MOUILLAGE PRÈS D'UN ÎLOT A L'OUVERT DE LA BAIE DE SAINT-VINCENT. AU FOND, LA « GRANDE TERRE ».



FIG. 3. — COTRES DE PÊCHE A QUAI DANS LE PORT DE NOUMÉA.



sécurité des lignes, mais diminue leur champ d'action. Parfois on le laisse en dérive, ce qui permet le balayage d'une aire beaucoup plus considérable, mais entraîne des risques accrus d'accrochage.

Les lignes sont en nylon. Elles portent 2 ou 3 hameçons, et sont plombées ou non plombées suivant la profondeur à laquelle on pêche et les espèces qu'on veut capturer. Leur mise à l'eau est toujours accompagnée d'un léger appâtage. Quant à la boëtte, elle est constituée par des morceaux de poisson soigneusement découpés dans des filets levés de part et d'autre de l'épine dorsale.

En général les touches se manifestent rapidement. On les enregistre à l'index, grâce aux chocs ou aux différences de tension qu'elles communiquent au corps de ligne. Si aucun indice de présence n'est décelé dans un délai de 10 mn, le bateau change de mouillage ou appareille pour un autre district.

Les rendements sont essentiellement variables, en fonction des lieux de pêche de la saison, mais aussi de facteurs aléatoires qui échappent insou-

Certains poissons se pêchent de préférence de jour. C'est le cas du Bossu doré. D'autres de nuit. C'est le cas du Bec de cane.

Quel que soit le coefficient d'éclaircissement, les lignes sont harcelées par de petites formes (Labridés, Apogonidés, Acanthuridés, etc...), dont l'une, particulièrement néfaste, porte le nom significatif de « Démorceur » (1)

Trois thoniers sont actuellement basés sur Nouméa. Ce sont des unités de 16 m, propulsées par des moteurs de 80 chevaux, et munies au maximum de 14 lignes de traîne, soit six sur chaque tangon et deux au couronnement. Leurs équipages comptent cinq ou six hommes.

Les lieux de pêche s'échelonnent sur la côte ouest, le plus souvent au nord de Nouméa, toujours en dehors du Grand Récif, surtout à l'entrée des passes. Les sorties durent de 3 semaines à 1 mois, dont une quinzaine de jours de pêche effective, ce qui conduit à des captures moyennes de l'ordre de 4 à 5 tonnes.

Les trois quarts des apports sont constitués par des Cybiidés (*Cybium* et *Acanthocybium*), le reste par des Thonidés (*Neothunnus*), quelques

BIBLIOGRAPHIE

- ANGOT M. — Vie et économie des mers tropicales. Payot édit., Paris, 1961.
- COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. — Rapport sur la Conférence technique des pêches. Nouméa, 5-13 février 1962.
- CRIOU R. — Possibilités de pêche artisanale du thon en Nouvelle-Calédonie. Institut français d'Océanie (ORSTOM), juin 1959.
- LEGAND M. — Contribution à l'étude des méthodes de pêche dans les territoires français du Pacifique Sud. *Journ. Soc. Océanistes*, t. VI, n° 6, Paris, décembre 1950.
- LEGAND M. — État actuel et perspectives de l'industrie du poisson dans les territoires français du Pacifique Sud. *Cybium*, n° 7, Paris, 1952.
- PÉLERIN P. — Les activités de la pêche en Nouvelle-Calédonie et aux Nouvelles-Hébrides. *La Pêche Maritime*, n° 1014, Paris, septembre 1962.

LA PÊCHE EN MER
A NOUMÉA
(LIGNES)

par

E. POSTEL

Centre de Recherches
Océanographiques

Collection de Mémoires

11-1455

Extrait des *Cahiers du Pacifique* n° 5 (septembre 1963)